

RAPPORT DES VERIFICATEURS DES COMPTES DU C.A.T.T à l'Assemblée Générale du Tennis de table de l'Ain du vendredi 20 septembre 2019 à Saint Denis les Bourg à 19 heures 30.

Exercice comptable du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019

Merci au nouveau Cabinet Comptable ACORA, particulièrement à sa collaboratrice Madame Sandrine Piroux qui m'a transmis les documents et les précisions nécessaires.

1) Compte de résultat :

Résultat 2010 / 2011	:	79 € (bénéfice)
Résultat 2011 / 2012	:	2366 € (bénéfice)
Résultat 2012 / 2013	:	- 11524 € (déficit)
Résultat 2013 / 2014	:	5436 € (bénéfice)
Résultat 2014 / 2015	:	12796 € (bénéfice)
Résultat 2015 / 2016	:	- 1583 € (déficit)
Résultat 2016 / 2017	:	7390 € (bénéfice)
Résultat 2017 / 2018	:	8612 € (bénéfice)
Résultat 2018 / 2019	:	- 4945 € (déficit)
Produits 2010 / 2011	:	116010 € dont 1679 euros pts excep.
Produits 2011 / 2012	:	113086 € dont 4340 euros pts excep.
Produits 2012 / 2013	:	107364 € dont 60 euros pts excep.
Produits 2013 / 2014	:	106281 € dont 0 euro pts excep.
Produits 2014 / 2015	:	118580 € dont 0 euro pts excep.
Produits 2015 / 2016	:	111627 € dont 0 euro pts excep.
Produits 2016 / 2017	:	117991 € dont 0 euro pts excep.
Produits 2017 / 2018	:	143523 € dont 0 euro pts excep.
Produits 2018 / 2019	:	125806 € dont 1530 euros de pts excep.
Charges 2010 / 2011	:	115932 € dont 0 euro chg. Excep
Charges 2011 / 2012	:	110720 € dont 800 euros chg. Excep
Charges 2012 / 2013	:	118889 € dont 75 euros chg. Excep
Charges 2013 / 2014	:	100845 € dont 0 euro chg. excep
Charges 2014 / 2015	:	105784 € dont 167 euros chg. excep
Charges 2015 / 2016	:	105784 € dont 0 euros chg. excep
Charges 2016 / 2017	:	110601 € dont 0 euro chg. excep
Charges 2017 / 2018	:	134911 € dont 0 euro chg. Excep
Charges 2018 / 2019	:	130750 € dont 166 euros de chg excep.

Après plusieurs années de prospérité, le Comité subit un fort déficit de 4945 euros. Celui-ci représente une somme importante même si celle-ci est bien moins inférieure à celle de 2013 suite au départ d'Annie Leroy.

Il est à constater que les produits ont diminué de 17717 euros, ce qui est considérable, tandis que les charges ont aussi diminué, mais que de 4161 euros ; soit un différentiel de 13556 euros en moins. Pourtant il est à constater la présence de 1530 euros de produits exceptionnels (sommés récupérées auprès de municipalités)

Pour les produits, le revenu généré par les licences a diminué de 4777 euros et surtout les subventions ont diminué de 11693 euros. Celle de la Jeunesse et des Sports semble avoir été supprimée. Elle se montait en 2018 à 7800 euros.

Pour les charges, les salaires des deux employés ont été maîtrisés car aucune charge supplémentaire conséquente apparaît sur les lignes concernées. Les déplacements aussi ne laissent pas apparaître de suppléments conséquents.

La baisse des charges n'a pas compensé la baisse des revenus. Il serait intéressant de connaître le budget à venir que je ne possède pas à l'heure actuelle. J'ai vu passé dans un compte rendu du Comité Directeur, l'embauche d'une stagiaire à compter du 1^{er} septembre 2019 avec une modique participation financière : Est-ce d'actualité ?

2) Le bilan :

- Créances clients (Clubs)

2010 / 2011	:	5837 €
2011 / 2012	:	2863 €
2012 / 2013	:	3455 €
2013 / 2014	:	6526 €
2014 / 2015	:	8569 €
2015 / 2016	:	7465 €
2016 / 2017	:	14051 €
2017 / 2018	:	15571 €
2018 / 2019	:	6184 €

Cette saison la comptabilité du Comité n'est pas tombée dans le piège des saisons précédentes où les Clubs suite à une facturation importante et tardive n'avaient pas eu le temps effectif de régler. Le chiffre de ce poste est à considérer comme raisonnable.

- Disponibilités

2010 / 2011	:	20454 € uniquement sur le Crédit Agricole.
2011 / 2012	:	20454 € dont 7687.00 euros sur le Crédit Agricole.
2012 / 2013	:	29174 € dont 16294 euros sur le Crédit Agricole.
2013 / 2014	:	19044 € dont 11480 euros sur le livret du Crédit Agricole.
2014 / 2015	:	25358 € dont 13561 euros sur le livret du Crédit Agricole.
2015 / 2016	:	29401 € dont 10645.38 euros sur le livret du Crédit Agricole.
2016 / 2017	:	33431 € dont 15733 € sur le livret du Crédit Agricole.
2017 / 2018	:	35627 € dont 20839 € sur le livret du Crédit Agricole
2018 / 2019	:	36898 € dont 29003 € sur le livret du Crédit Agricole

Comme il se doit, le compte « virements de fonds » est à zéro. Pour le reste : rien à signaler.

- Immobilisations

2010 / 2011	:	12713 €
2011 / 2012	:	12713 €
2012 / 2013	:	11244 €
2013 / 2014	:	12031 €
2014 / 2015	:	10783 €
2015 / 2016	:	10783 €
2016 / 2017	:	10783 €
2017 / 2018	:	10783 €
2018 / 2019	:	10783 €

Statu quo complet sur les immobilisations depuis 5 ans. Est-ce un signe de bonne santé financière ?

- **Dettes**

2010 / 2011	: 14805 €
2011 / 2012	: 11022 €
2012 / 2013	: 29329 €
2013 / 2014	: 15037 €
2014 / 2015	: 12301 €
2015 / 2016	: 16566 €
2016 / 2017	: 21681 €
2017 / 2018	: 19799 €
2018 / 2019	: 24092 €

Ce poste concerne les sommes dues et encore non payées (comme celle de l'URSSAF) qui ne se règlent qu'en juillet. A noter que la facture très ancienne non réglée au Centre Omnisport de Mâcon de 1991 euros au 30 juin 2018 a été finalement payée. Si le chiffre est plus important que par le passé, c'est que depuis ces deux dernières saisons le Comité rémunère une employée supplémentaire.

- **Autres créances**

2011 / 2012	: 5180 €
2012 / 2013	: 8968 €
2013 / 2014	: 5690 €
2014 / 2015	: 7910 €
2015 / 2016	: 7926 €
2016 / 2017	: 9560 €
2017 / 2018	: 12715 €
2018 / 2019	: 16651 €

Il s'agit de 2 subventions du Conseil Départemental qui sont provisionnées et qui seront encaissées avant la fin de l'année 2019.

- **Fonds associatifs**

2010 / 2011	: 22517 €
2011 / 2012	: 24883 €
2012 / 2013	: 13359 €
2013 / 2014	: 18795 €
2014 / 2015	: 31591 €
2015 / 2016	: 30009 €
2016 / 2017	: 37399 €
2017 / 2018	: 46010 €
2018 / 2019	: 39826 €

Après une belle progression, le fonds reste conséquent.

3) Globalement :

Il faut s'adapter à la baisse des subventions ou alors augmenter sensiblement le nombre de licenciés.